

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N ° 76 / 24 novembre 2010



LA MATRAQUE POUR TOUT DIALOGUE

Lors de son show télévisé mardi 16 octobre, Sarkozy a affirmé, avec l'aplomb qu'on lui connaît, qu'il n'y avait pas eu de violences lors des journées de mobilisation contre sa réforme des retraites.

C'est d'abord faux sur un plan factuel : des blessés, il y en a eu. Chez les manifestants : par exemple à la raffinerie de Grandpuits où trois salariés ont été hospitalisés après l'assaut donné le 22 octobre, à Saint-Nazaire où une femme bousculée par un policier a eu les deux poignets fracturés, à Montreuil où un lycéen a perdu un œil suite à un tir de flash-ball...

Les témoignages, photos, vidéos des interventions violentes des forces de l'ordre se multiplient : charge gratuite de la queue de manifestation à Lorient le 16 octobre, déploiement inouï de forces policières à Lyon le 21 (hélicoptère, canons à eau...) où près de 500 personnes seront littéralement parquées et gardées à vue en plein air pendant 5 heures... Tout au long de ce conflit, la répression a été totalement disproportionnée, et la provocation permanente. Il faut y voir la volonté du pouvoir de faire payer au prix fort l'opposition à sa réforme, et sa peur d'un élargissement du mouvement, notamment aux jeunes.

Militants syndicaux poursuivis, arrêtés, placés en garde à vue simplement pour avoir collé des affiches à Roanne, lycéens poursuivis pour « entrave à la circulation » à Montpellier après une distribution de tracts... la liste est longue des atteintes aux droits fondamentaux de grève et de manifestation.



Le « service après vente » judiciaire a été assuré avec zèle par certains procureurs, notamment à Saint-Nazaire : procédures expéditives de comparution immédiate ne garantissant aucun droit à la défense et condamnations à de la prison ferme pour l'exemple se sont multipliées.

Les recteurs ont pour leur part donné des consignes écrites de sévérité totale. Les sanctions pleuvent dans les lycées...

Bref, une répression planifiée et coordonnée, inversement proportionnelle à l'impunité dont jouit la délinquance financière. Tout cela à l'occasion d'un mouvement marqué, paraît-il, par une absence de violence ! Cherchez l'erreur...

Le calme, la force, l'unité, la détermination du mouvement ont mis en échec la tentative de diversion sécuritaire du gouvernement. C'est un acquis précieux qu'il faut préserver.

UN GRENELLE DES RICHES ?

A peine séchée l'encre de la promulgation de sa réforme des retraites, Sarkozy nous fait le coup de la réforme fiscale.

On a tout à craindre de la part de celui qui, dès son élection, a offert un cadeau aux plus riches au travers de la loi TEPA en triplant les abattements accordés lors des donations et successions.

La suppression du bouclier fiscal qui a coûté 700 millions d'euros en 2010 au budget de l'Etat est présentée comme le pendant de celle de l'ISF qui a rapporté 3,3 milliards !

Comment compenser les recettes manquantes ? Par « une fiscalité qui, au lieu de peser sur le patrimoine, pèsera sur les revenus du patrimoine et les plus-values réalisées ».

Avantage pour les immenses fortunes accumulées avec le temps : seul leur rendement annuel serait taxable, à un taux qui n'aura rien de confiscatoire, et non plus la totalité du patrimoine. Laissons la conclusion au Figaro (18/11) : « La suppression de l'ISF, qui profitera à ses 560 000 redevables actuels, risque d'être payée par une classe moins aisée »

HAINEUX OU REVANCHARD ?

Les deux probablement.

Le jour de la mise en demeure de quitter les locaux qu'elle occupe depuis 1901 à Saint-Quentin, la CGT a tenu une conférence de presse pour dénoncer le refus du maire Xavier Bertrand, par ailleurs nouveau Ministre du Travail, de discuter la proposition de concertation qui lui a été faite.

Il maintient sa décision de reloger la CGT dans des locaux d'une surface inférieure de moitié, sans salle de réunion équivalente, et avec interdiction de visibilité extérieure.

Ce traitement discriminatoire par rapport aux autres organisations syndicales, alors que la CGT est de loin la plus représentative dans la région de Saint-Quentin (37% des voix aux élections prud'homales) illustre bien la nature autoritaire et répressive à laquelle ce gouvernement a laissé libre cours à l'occasion du mouvement contre sa réforme des retraites.

CRISE, DÉFICIT, DETTE...

Le prix du « sauvetage » des banques irlandaises décidé récemment par l'Union européenne est évalué entre 90 et 100 milliard d'euros.

Que n'a-t-on entendu il y a un peu plus d'un an lors de la crise du système financier ! Il fallait absolument « sauver les banques » pour éviter le pire. Ce fut fait. L'OCDE estime à 11 400 milliards de \$ le coût de ce sauvetage (soit 1 676 \$ par terrien !).

Elles affichent aujourd'hui des bénéfices insolents.

Par contre, la crise du système financier se mue maintenant en crise des finances publiques : déficits et dettes publiques se creusent. La finance privée qui a été « sauvée » exige des gouvernements des mesures draconiennes pour qu'ils « assainissent » leurs finances.

On croit rêver : les responsables de la situation actuelle demandent aux Etats de serrer la vis, de mettre en place des plans d'austérité pour qu'ils puissent continuer comme avant.

Ils traitent de PIGS (porc) certains pays (Portugal, Italie/Irlande, Grèce, Espagne) qui seraient trop endettés. On ne fait pas dans la dentelle dans ces milieux cyniques.

Mais au final, si on les laisse faire, qui va payer les réductions de déficits qu'ils exigent ? Une fois de plus les contribuables (augmentation des impôts) et tous les citoyens (coupes sombres dans la santé, l'enseignement, les services publics...)

Comme pour les retraites, ce n'est pas en attendant sans rien faire que l'on inversera le cours des choses... Rien n'est inéluctable.



RETENUES DE GREVE

Suite à nos interventions téléphoniques et écrites, la Direction vient de nous faire savoir que les retenues de grève (jours compris entre le 07/09 et le 28/10) seront limitées, dans la filière fiscale, à deux jours par mois sur les payes de novembre, décembre et janvier le cas échéant.

ARBRE DE NOEL

Par note du 18/11, la Direction Générale confirme l'attribution, sous réserve des nécessités de service, d'une demi-journée aux parents souhaitant accompagner leurs enfants au spectacle organisé par la délégation départementale de l'action sociale. Belle « largesse » qui cependant ne se penche pas sur les délais de route nécessaires aux collègues des sites et postes excentrés.